



BAREME A COMPTER DU 01 AOUT 2025

1. TRANSACTIONS

Prix de vente net vendeur	Honoraires TTC *	
de 1 €	< à 25000 €	4 000 €
de 25 000 €	< à 50 000 €	5 000 €
de 50 000 €	< à 75 000 €	6 000 €
de 75 000 €	< à 100 000 €	7 000 €
de 100 000 €	< à 125 000 €	8 000 €
de 125 000 €	< à 150 000 €	9 000 €
de 150 000 €	< à 175 000 €	10 000 €
de 175 000 €	< à 200 000 €	11 000 €
de 200 000 €	< à 225 000 €	12 000 €
de 225 000 €	< à 250 000 €	13 000 €
de 250 000 €	< à 275 000 €	14 000 €
de 275 000 €	< à 300 000 €	15000 €
de 300 000 €	< à 500 000 €	5,00 %
Au-delà de	500 000 €	4,00 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

-Si les honoraires sont à la charge du vendeur, ceux-ci sont inclus dans le prix de vente.

-Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ceux-ci sont mentionnés en % dans le prix de vente.

**La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suit à l'arrêté du 10/01/2017.*

AGENC

E DU CENTRE – 45 rue Alexandre Legros – 76400 FECAMP – TEL : 02.35.28.66.66. www.agenceducentre.net

Garantie Transaction à hauteur de 120 000 € et Garantie Gestion à hauteur de 180 000 € souscrites auprès de GALIAN

– 89 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS – adhérent FNAIM n°20879 – carte professionnelle n° CPI 7604 2016 000 003 830, délivrée le 4 février 2016 par la CCI SEINE ESTUAIRE portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce" et "Gestion immobilière". SARL au capital de 7 622 € immatriculée sous le n° de SIREN 403 717 259 au RCS LE HAVRE

Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire FR89403717259



Conditions gérance d'immeuble et locations

Nos prestations dans ce dossier sont les suivantes :

2. HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de location l'agence à compter du 1er Août 2025 (Révision annuelle des honoraires fixées chaque année par voie réglementaires):

Jusqu'à 40 m² :

Part locataire :

8.00€ TTC du m² : Constitution de dossier et rédaction de bail
3.00€ TTC du m² : État des lieux

Part propriétaire :

8.00€ TTC du m² : Constitution de dossier et rédaction de bail
3.00€ TTC du m² : État des lieux
+ Honoraires d'entremise et négociation : 10.00€

Au-delà de 40m² :

Part locataire :

90% TTC du montant du loyer hors charges dans la limite de 11.00€ du m².
(Honoraires rédaction de bail + état des lieux)

AGENC



Part propriétaire :

90% TTC du montant du loyer hors charges dans la limite de 11.00€ du m2.

+ Honoraires d'entremise et négociation : 10.00€

(Honoraires rédaction de bail + état des lieux)

HONORAIRES LOCATION GARAGE :

Baux soumis au régime de droit commun.

Honoraires : 2 mois de loyer HT à la charge du preneur.

HONORAIRES LOCATION COMMERCE ET PRO :

Baux commerciaux (3-6-9 ans) et professionnels.

Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT/HC*.

PAS DE PORTE : 10% du montant de la cession de référence.

A la charge du preneur.

Ces missions comprennent :

-Actions de communication permettant d'aboutir à la location de votre bien (publicité papier et sur l'ensemble de nos sites internet : agenceducentre.net , Seloger.com, Logicimmo.com, Bienici.com, Geolocal.com, Figarolmmo.com...

-Visites de locataires toujours accompagnée par une personne du cabinet

-Recherche de locataires, étude du dossier de solvabilité.

-Rédaction du bail

-Etablissement de l'état des lieux sur tablette avec photos.

**HT/HC : Hors taxes, hors charges.*

AGENC

E DU CENTRE – 45 rue Alexandre Legros – 76400 FECAMP – TEL : 02.35.28.66.66. www.agenceducentre.net

Garantie Transaction à hauteur de 120 000 € et Garantie Gestion à hauteur de 180 000 € souscrites auprès de GALIAN

– 89 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS – adhérent FNAIM n°20879 – carte professionnelle n° CPI 7604 2016 000 003 830, délivrée le 4 février 2016 par la CCI SEINE ESTUAIRE portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce" et "Gestion immobilière". SARL au capital de 7 622 € immatriculée sous le n° de SIREN 403 717 259 au RCS LE HAVRE

Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire FR89403717259



3. HONORAIRES GESTION LOCATIVE

6% HT du montant des encaissements, soit 7.2% TTC pour 1 lot
5% HT du montant des encaissements, soit 6% TTC à partir de 2 lots

Cette mission comprend :

- Le quittancement mensuel.
- La gestion des devis et travaux éventuels.
- Le compte rendu de gestion mensuel.
- L'établissement des éléments annuels vous permettant d'établir votre déclaration de revenu foncier (Déclaration 2044)
- Gestion de dossiers contentieux ou de sinistre
- Gestion des contrats d'assurance

GARANTIES LOYERS IMPAYÉS :

Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire pour votre locataire par l'intermédiaire du cabinet une garantie loyers impayés dont le coût de cette assurance est de 2,70% TTC du montant des encaissements.

Les garanties sont les suivantes :

- Loyers impayés jusqu'à 100 000€.
- Déteriorations locatives jusqu'à 10 000€.
- Frais de procédures et d'expulsion jusqu'à 4 000€.

La gestion du dossier VISALE est au prix de 0.50% TTC du montant des encaissements.

4. ESTIMATION :

-**Estimation** : 150€ TTC (Gratuite si mandat de vente)

AGENC